

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 13 mars 2019, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Pierre Barrette #1 Mme Diane Laverdière #2
M. Mario Deschâtelets #4 Mme Thérèse Lemay #5

Absent : M. Réal Nolet #3

Mme Doris Bélanger, directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 17 h 20

2019-03-43 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée

2019-03-44 PAIEMENT DU TRACTEUR

Après l'analyse des options pour le paiement du tracteur, le conseil a jugé qu'il est préférable d'utiliser une partie du surplus cumulé pour le paiement en entier du tracteur. Cette façon permet à la municipalité de faire des économies pour les intérêts qu'elle aurait dû payer si elle avait financé, en plus, des économies pour le paiement au comptant.

Il a été proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de payer le tracteur avec les surplus cumulés afin de profiter de l'économie pour le paiement comptant et aussi pour l'économie des intérêts.

Adoptée

2019-03-45 LEVÉE

À 17h50, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Doris Bélanger, directrice générale
et Secrétaire-trésorière